

Inspection de l'Éducation nationale
Circonscription d'Orléans-Saran
Ecoles d'Autruy-sur-Juine et de
Charmont-en-Beauce
5 classes



**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU
CONSEIL D'ECOLE DU** jeudi 22 février 2024

Convocation adressée le 07/02/2024 par la Directrice de l'école.

Le Conseil d'école s'est réuni jeudi 22 février 2024 à 18H15, à la salle du conseil d'Autruy-sur-Juine.

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENTE	
Mme CORBEAU	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
Mme BOUBAULT	Directrice
Mme PELLETIER	Enseignante
Mme SILVENTE	Enseignante
ELUS	
Mme CHAILLER	Présidente du SIRIS
M. GUERTON	Maire d'Autruy-sur-Juine
Mme PETIT	Maire de Léouville
Mme PRUNET	Maire de Charmont-en-Beauce
Mme DORAT	Elue Autruy-sur-Juine
Mme LAROYE	Elue Charmont-en-Beauce
PARENTS D'ELEVES	
Mme HUET	Elue titulaire
Mme PARIS	Elue titulaire

Membres invités

Nom	Qualité
Mme CHAUMETTE	Employée du SIRIS
Mme GUERTON	Employée du SIRIS
Mme SERGENT	Employée du SIRIS
M. VALLE	Président de l'APE

Membres absents

Nom	Qualité
Excusés	
M. PICHARD	IEN
Mme JUINO	Enseignante
Mme DA COSTA	Elue titulaire
Mme DIVIEN	Elue suppléante
Mme DUCHEF	Elue titulaire
Mme MERCIER	Elue titulaire

1) Effectifs et prévisions.

Effectifs actuels :

TPS : 7 PS : 10 MS : 17 GS : 12 CP : 10 CE1 : 14

CE2 : 10 CM1 : 12 CM2 : 17

Prévisions pour la rentrée de septembre 2024 :

TPS : 14 PS : 12 MS : 10 GS : 17 CP : 11 CE1 : 10

CE2 : 14 CM1 : 10 CM2 : 12

L'école d'Autruy-sur-Juine accueillera les élèves de TPS au CP et l'école de Charmont-en-Beauce, les élèves du CE1 au CM2.

2) Rythmes scolaires.

La dérogation pour la semaine scolaire nous permettant d'organiser la semaine sur huit demi-journées réparties sur quatre jours, arrive à échéance à la prochaine rentrée scolaire.

Le conseil d'école vote POUR le renouvellement de cette dérogation pour les 3 prochaines années.

(Pour un changement des rythmes scolaires dans 3 ans, il faudrait travailler sur cette organisation dès le début de l'année scolaire avec les mairies, le transport scolaire.)

3) Auto évaluation d'école.

Comme annoncé au 1^{er} conseil d'école, notre regroupement scolaire a fait l'objet cette année d'une auto évaluation d'école. Le rapport a été envoyé aux évaluateurs fin novembre. Les évaluateurs ont rencontré l'équipe enseignante en décembre. En janvier, ils sont revenus pour nous présenter leur rapport que nous avons validé.

Les conclusions : Les trois forces majeures du RPI sont :

- les qualités relationnelles importantes qui garantissent pour toute la communauté éducative (élèves, enseignantes, parents, élus) un climat favorable aux enseignements et aux apprentissages ;
- Une réflexion pédagogique active sur la question de la cohérence et de la continuité des apprentissages, réflexion basée sur les outils ;
- La mobilisation de la formation professionnelle pour remettre en cause les pratiques pédagogiques.

Les trois axes d'amélioration à mettre en œuvre prioritairement pour soutenir notre capacité à agir collectivement :

- Poursuite de notre réflexion pour assurer un continuum des apprentissages basée sur des démarches communes et un enrôlement plus important des élèves ;
- Contractualiser les parcours éducatifs pour les finaliser ;
- Fédérer l'ensemble des parents autour de moments de partage qui permettent de développer la co-éducation.

Pour cette année, nous allons essayer de rédiger la demande de labellisation EDD (Education au Développement Durable).

L'an prochain, nous formaliserons le PEAC (Parcours d'éducation Artistiques et Culturelle).

4) Programme pHARe (programme de lutte contre le harcèlement à l'école).

Les enseignantes des cycles 2 et 3 ont bénéficié d'une formation fin novembre. Suite à cette formation, une équipe « bien-être » est mise en place dans chaque école.

Les conseillers pédagogiques qui sont également dans le dispositif « Bien-être » peuvent nous accompagner dans les démarches.

Dans notre circonscription, la Méthode de Préoccupation Partagée (MPP) a été retenue.

Un protocole a été mis en place : si une situation venait à avoir lieu à l'école, l'équipe « bien-être » reçoit l'enfant victime pendant un entretien confidentiel, puis l'équipe reçoit l'enfant « intimidateur » et les témoins, toujours lors d'entretiens individuels.

Ce protocole prévoit que tous les élèves peuvent être interrogés dans le cas d'une situation particulière.

Les entretiens avec les enfants concernés s'étalent sur 2 semaines (plusieurs rencontres).

L'équipe reste vigilante.

5) Evaluation nationales.

Les CP ont passé des évaluations nationales en janvier. Les résultats ont été remis aux familles individuellement.

6) Stage de réussite.

Mmes Boubault et Corbeau sont volontaires pour encadrer un stage de réussite pendant la première semaine des vacances de février (du lundi 26 février au jeudi 29 février de 9h00 à 12h00 pour l'école d'Autruy-sur-Juine et de 8h45 à 11h45 pour l'école de Charmont-en-Beauce).

3 élèves ont répondu favorablement pour l'école d'Autruy-sur-Juine et 4 élèves pour l'école de Charmont-en-Beauce.

Pendant ce stage, le travail sera axé sur le français et les mathématiques.

7) Sorties éducatives et projets éducatifs.

Les classes de l'école maternelle participeront au dispositif « Cinématernelles » le lundi 11 mars 2024 et envisagent de visiter le château de Meung-sur-Loire en fin d'année.

Les classes de Charmont-en-Beauce :

- l'intervention des gendarmes prévue le lundi 19 février 2024 est reportée (la date n'est pas encore connue): pour la classe de CE2/CM1, sur le thème de la violence, l'incivilité et le respect, la classe de CM2 sur le thème des dangers d'Internet et la préparation au permis Internet ;
- iront au théâtre de Pithiviers le lundi 18 mars 2024 (matin), Mme Boubault était intéressée mais n'a pas pu s'inscrire car elle se rendra à la piscine ce jour-là.
- rencontreront le sportif Tony Gallopin le jeudi 04 avril 2024 en lien avec les JO de Paris 2024.

La classe de Mme Pelletier (CM2), dans le cadre de liaison CM2/6^{ème}, participera à des Olympiades au collège de Bazoches-les-Gallerandes le mardi 09 avril 2024. Cette sortie se fera avec la classe de CM2 de Greneville-en-Beauce avec laquelle ils correspondent cette année.

Les classes de CP/CE1 et de l'école de Charmont-en-Beauce

- iront visiter le château de Guédelon : le mardi 16 avril 2024.
- assisteront au concert JMF le jeudi 30 mai 2024 à la salle culturelle de Sermaises.

Toutes les classes du regroupement ont eu l'intervention de la Musique d'Outarville qui leur a présenté différents instruments de musique.

Toutes les classes du regroupement participeront aux rencontres artistiques le vendredi 21 juin 2024 à l'école d'Autruy-sur-Juine sur le thème des « Jeux sports ».

8) Calendrier des fêtes.

Carnaval : samedi 23 mars à Charmont-en-Beauce sur le thème des châteaux forts.

Fête des écoles : samedi 22 juin 2024 à l'école d'Autruy-sur-Juine.

9) Travaux.

Charmont-en-Beauce :

Les élèves ont demandé un banc sous le préau.

Les odeurs persistent dans les toilettes des filles.

La porte des toilettes des garçons a été détériorée.

Un arbre devrait être replanté en remplacement de celui qui est tombé l'an dernier.

Changement de l'imprimante de direction.

Autruy-sur-Juine :

Achat d'un nouvel ordinateur de direction ;

Le grillage entre les deux cours va être changé ;

La directrice demande l'achat de tables et chaises pour l'école maternelle ;

Certains pupitres dans la classe de Mme Boubault sont abîmés, une demande est formulée pour les changer ou les réparer.

Volets dans la salle de motricité (côté classes maternelles) : cette dépense devrait être prise sur le budget 2025.

Le prochain conseil d'école est prévu le jeudi 13 juin 2024 à 18h15 à Autruy-sur-Juine.